

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BNC-CHAMP-10-10-20-11/03/2020

Date de publication : 11/03/2020

Date de fin de publication : 28/06/2023

### **BNC - Champ d'application - Activités et revenus imposables - Exploitations lucratives et sources de profits**

---

#### **Positionnement du document dans le plan :**

BNC - Bénéfices non commerciaux

Champ d'application et territorialité

Titre 1 : Activités et revenus imposables

Chapitre 1 : Généralités

Section 2 : Exploitations lucratives et sources de profits

#### **1**

Aux termes de l'[article 92 du code général des impôts](#), les revenus tirés d'activité autres que celles des professions libérales ou des charges et offices, sont imposables dans la catégorie des bénéfices non commerciaux.

#### **10**

Ces revenus englobent :

- les opérations de bourses (sous-section 1, [BOI-BNC-CHAMP-10-10-20-10](#)) ;
- les droits d'auteur et les propriétés industrielles (sous-section 2, [BOI-BNC-CHAMP-10-10-20-20](#)) ;
- les indemnités diverses (sous-section 3, [BOI-BNC-CHAMP-10-10-20-30](#)) ;
- les professions ou activités dont la classification fiscale des revenus a donné lieu à des solutions administratives ou jurisprudentielles (sous-section 4, [BOI-BNC-CHAMP-10-10-20-40](#)).